



5
ANS

**CYBER
MALVEILLANCE
.GOUV.FR**

Au cœur
de l'action Cyber

WWW.CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

SOMMAIRE

ÉDITOS	3
QUI SOMMES-NOUS?	4
D’HIER À AUJOURD’HUI	6
PRINCIPALES ACTIONS DEPUIS 2017	8
ET DEMAIN? LA VISION DES MEMBRES DE CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR	12
ET DEMAIN? LA VISION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR	17
FAITS ET CHIFFRES CLÉS	18
REMERCIEMENTS	19



GUILLAUME POUPARD
Président de Cybermalveillance.gouv.fr

Que de chemin parcouru en 5 ans seulement ! À la naissance de la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr, notre conviction partagée était que nos concitoyens allaient de plus en plus faire face à une menace informatique grandissante et que nous devions faire davantage pour les aider à s'en prémunir. Sans indicateurs pour quantifier cette menace, et sans réponse concrète à y apporter, nous nous sommes lancés dans l'aventure du GIP ACYMA afin de changer ce paradigme.

5 ans plus tard, la plateforme est un dispositif complet de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement, dont les actions bénéficient pleinement à un grand nombre de bénéficiaires. Nous pouvons être collectivement fiers d'avoir bâti un dispositif clairement identifiable dont l'agilité, la pédagogie, la créativité et l'expertise ne peuvent être remises en doute.

Pendant, la menace ne cesse de se renforcer et de se complexifier. Il nous faut donc, ensemble, passer un nouveau cap de maturité, et continuer à faire croître ce dispositif, à l'aider à se réorganiser constamment pour s'adapter à un risque dont nous savons tous qu'il est là pour durer.

Aujourd'hui, Cybermalveillance.gouv.fr renforce au quotidien la prise en compte des risques numériques dans notre société. Ceci tient au formidable travail conduit au quotidien par Jérôme Notin et son équipe, à leur dévouement au profit de l'intérêt général. Ceci tient également à l'engagement sans faille de nos membres et de nos partenaires au fil des 5 années écoulées ; je les en remercie chaleureusement et compte bien entendu sur eux pour les 5 prochaines années !



JÉRÔME NOTIN
Directeur Général du GIP ACYMA*
[Dispositif Cybermalveillance.gouv.fr](http://Dispositif.Cybermalveillance.gouv.fr)

Il y a 5 ans, Cybermalveillance.gouv.fr voyait le jour, en réponse à la Stratégie nationale pour la sécurité du numérique qui prévoyait la mise en place d'un dispositif national « destiné à porter assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance ».

Depuis, le GIP ACYMA a informé plus de 8 millions de visiteurs grâce à sa plateforme, a assisté plus de 600 000 victimes, a constitué un réseau de plus de 1 200 prestataires référencés et de 200 labellisés, traite plus de 50 cybermenaces et compte 56 membres engagés à ses côtés sur le sujet de la cybersécurité.

Nous avons collectivement acquis une place centrale au sein de l'écosystème Cyber en tant qu'acteur majeur de la lutte contre les actes de cybermalveillance, même si l'on ne connaît pas à date d'équivalent au niveau international.

Son succès est bien évidemment lié à l'essor de la menace, mais aussi à la mobilisation sans faille de ses équipes et à l'engagement de ses membres privés et publics qui, au quotidien, accompagnent le GIP dans sa mission d'intérêt général. Son statut si singulier de GIP permet d'associer puissance publique, organismes d'état, collectivités et acteurs privés.

Ce cinquième anniversaire me donne aujourd'hui l'opportunité de rendre hommage à tous ceux qui nous accompagnent depuis le début, et tous ceux qui nous ont rejoints depuis, dans notre combat contre la menace, *au cœur de l'action Cyber*.

Merci à tous.

*Groupement d'Intérêt Public Action contre la Cybermalveillance (GIP ACYMA)

QUI SOMMES-NOUS ?

Quel champ d'action ?

Le GIP ACYMA agit contre la cybermalveillance au sens large, sous toutes ses formes et manifestations, quels que soient les supports (ordinateurs, réseaux sociaux, tablettes...) et le public (particuliers, entreprises, associations, administrations), tant qu'il y a une victime, et hors du périmètre d'intervention de l'ANSSI (opérateurs d'importance vitale, opérateurs de services essentiels).

Quelles sont les missions du GIP ?

Créé dans le but de lutter contre les actes de cybermalveillance, le GIP ACYMA mise sur une stratégie d'action articulée autour de trois axes clés :

1. ASSISTER LES VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE

grâce à la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr, qui assure un service d'assistance en ligne aux victimes de cybermalveillance et une mise en relation avec des professionnels en cybersécurité référencés sur l'ensemble du territoire.

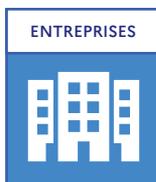
2. PRÉVENIR LES RISQUES ET SENSIBILISER SUR LA CYBERSÉCURITÉ

avec la réalisation de publications et de campagnes de sensibilisation et de prévention contre les cybermenaces, grâce à des contenus sous différents formats (vidéos, fiches, kit de sensibilisation, affiches, stickers, mémos...) et à travers l'accompagnement à la sécurisation des systèmes d'information des publics professionnels (entreprises, collectivités et associations) par des prestataires labellisés ExpertCyber.

3. OBSERVER ET ANTICIPER LE RISQUE NUMÉRIQUE

grâce à la remontée et l'analyse de données d'utilisation, qui permet d'accroître la connaissance de la menace numérique et ainsi adapter les actions d'assistance et de sensibilisation du dispositif Cybermalveillance.gouv.fr.

Quels publics ?



56 membres en 2022

COLLÈGE « ÉTATIQUE »



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

PREMIÈRE MINISTRE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DES ARMÉES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

COLLÈGE « UTILISATEURS »



COLLÈGE « PRESTATAIRES »



COLLÈGE « OFFREURS DE SOLUTIONS ET DE SERVICES »



Les membres fondateurs

COLLÈGE « ÉTATIQUE »

- Première Ministre / SGDSN / ANSSI
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

COLLÈGE « UTILISATEURS »

- Association e-Enfance / 3018
- CCI France
- CLCV
- CPME

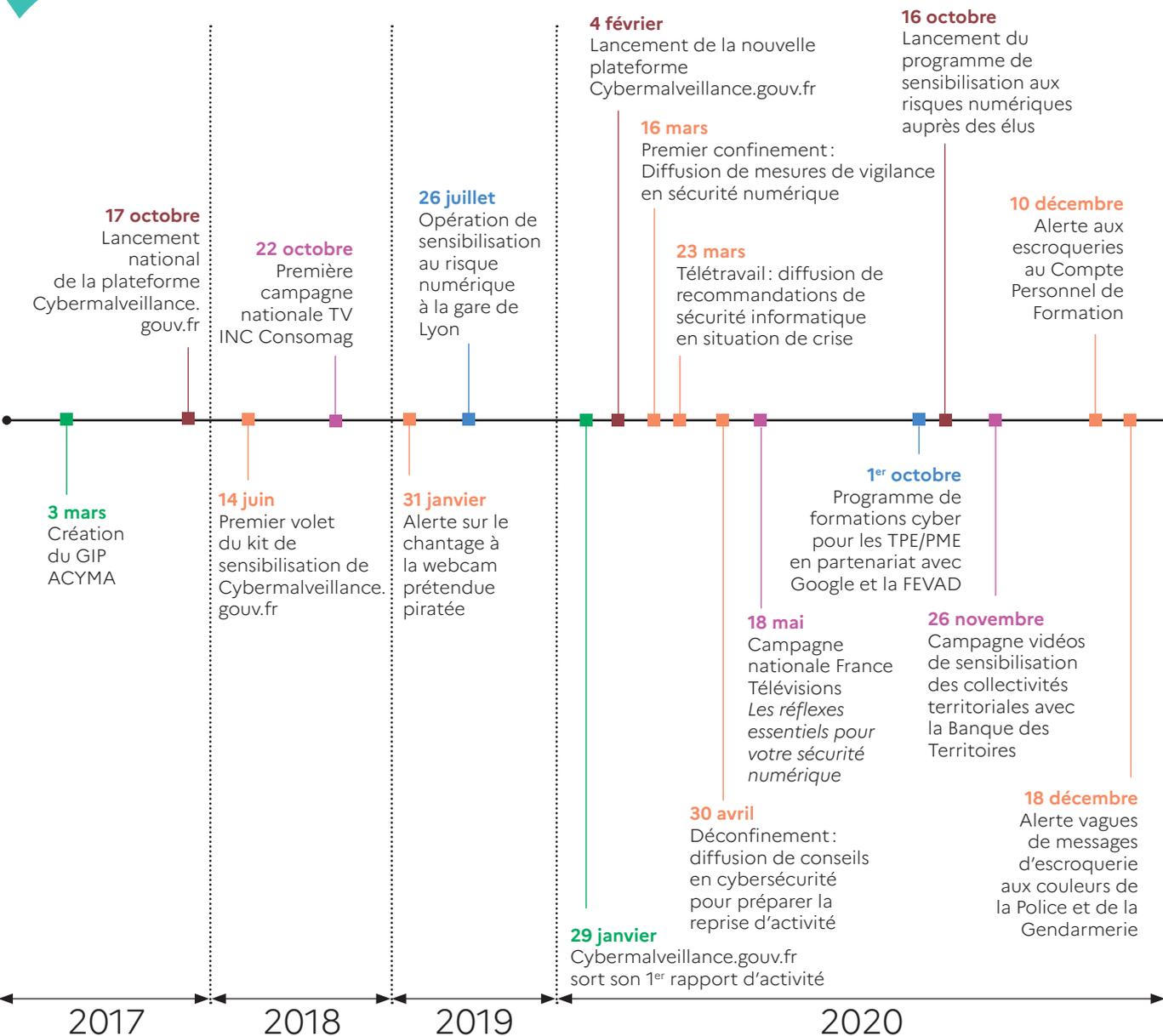
COLLÈGE « OFFREURS DE SOLUTIONS »

- France Assureurs

COLLÈGE « PRESTATAIRES »

- Cinov Numérique
- CNLL
- La Fédération EBEN
- Numeum

D'HIER À AUJOURD'HUI



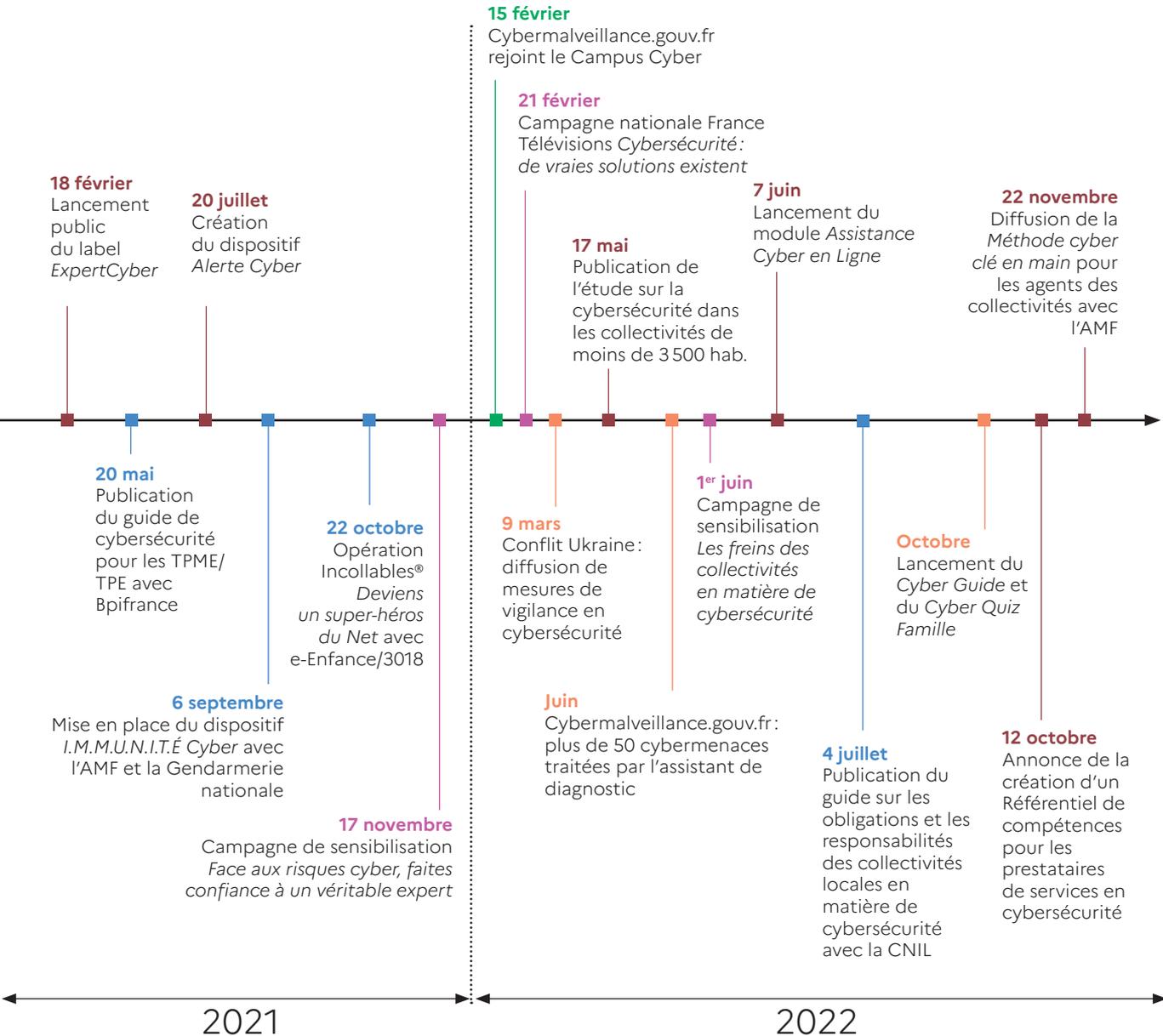
■ **Annonces de communication institutionnelle**

■ **Services & réalisations**

■ **Guides & Sensibilisation**

■ **Collaborations**

■ **Campagnes**



PRINCIPALES ACTIONS DEPUIS 2017

Lancement de la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr

Inaugurée en octobre 2017, la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr a été créée pour informer, assister les victimes d'actes de cybermalveillance et observer la menace. La plateforme met à disposition des contenus de prévention et de sensibilisation à la cybersécurité destinés à ses 3 publics : particuliers, entreprises et collectivités. Cybermalveillance.gouv.fr est également en mesure de proposer un diagnostic, des conseils et si besoin, une mise en relation avec les professionnels informatiques de proximité, susceptibles de les assister techniquement. Depuis 2021, la plateforme s'est également dotée d'un nouveau service de mise en relation avec des prestataires labellisés ExpertCyber afin d'accompagner les organisations dans la sécurisation de leurs systèmes d'information.



<https://www.cybermalveillance.gouv.fr>

Parution d'un kit de sensibilisation

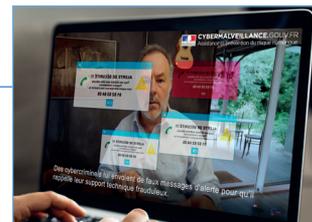
Publié dès juin 2018, cet outil condense les principales préconisations de Cybermalveillance.gouv.fr. Véritable « bible » de la plateforme, il est le fruit d'une collaboration entre les membres du GIP ACYMA et ses équipes et vise à sensibiliser tous les publics en leur partageant les bonnes pratiques en matière de cybersécurité, que ce soit dans leurs usages professionnels ou personnels. En cas de cyberattaque, le kit permet également aux internautes de comprendre les faits dont ils ont été victimes afin de les assister au mieux et faciliter le dépôt de plainte. Un an après la sortie du 1^{er} volet, le kit de sensibilisation a été enrichi avec 5 nouveaux thèmes (réseaux sociaux, mots de passe, mises à jour...) et 4 nouveaux formats (quiz, bande dessinée, poster...), dans un graphisme totalement repensé et des contenus accessibles à tous. Il est publié sous licence ouverte Etalab 2.0 et les fichiers sources sont disponibles sur le site, afin que toute entité puisse le personnaliser.



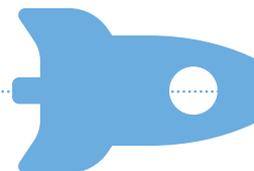
<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/kit-de-sensibilisation>

Cybermalveillance.gouv.fr : plus de 500 contenus en ligne !

Au-delà des parcours permettant d'établir des diagnostics de la menace aux victimes et de les mettre en relation avec des prestataires référencés, Cybermalveillance.gouv.fr publie et enrichit régulièrement sa plateforme avec divers contenus thématiques de sensibilisation et remédiation aux dangers du numérique pour informer tous ses publics : fiches thématiques, guides ou encore vidéos pour comprendre les cybermenaces et savoir comment y réagir avec les bonnes pratiques à adopter pour assurer sa cybersécurité. De plus, des articles de fond sur les menaces d'actualité ou émergentes décrivent et illustrent les phénomènes en dispensant les conseils nécessaires pour les contenir. À consommer sans modération !



<https://www.cybermalveillance.gouv.fr>



Label ExpertCyber et Référentiel de compétences

Cybermalveillance.gouv.fr a lancé début 2021 le label ExpertCyber en collaboration avec Cinov Numérique, la fédération EBEN, Numeum, France Assureurs et le groupe AFNOR pour apporter clarté et transparence sur la qualité de l'offre de services proposée, en termes d'assistance mais aussi de prévention. L'objectif de ce label est de reconnaître l'expertise en sécurité numérique d'un prestataire informatique dans 3 domaines: la sécurisation, la maintenance et l'assistance et de constituer ainsi un gage de sérieux mais aussi de confiance pour l'entreprise cliente. 20 mois après son lancement, Cybermalveillance.gouv.fr compte plus de 200 prestataires labellisés en cybersécurité répartis sur l'ensemble du territoire national. Grâce au label, la plateforme a pu mettre à disposition un nouveau service de mise en relation avec des prestataires labellisés pour accompagner les professionnels souhaitant sécuriser leurs systèmes d'information. En complément de ce label ExpertCyber, afin de répondre à la demande en ressources qualifiées et de spécialistes en cybersécurité, Cybermalveillance.gouv.fr, avec un groupe de travail composé du groupe AFNOR, du Campus régional de Cybersecurité et de Confiance numérique Nouvelle-Aquitaine (C3NA) et du Centre de formation de l'ANSSI (CFSSI) a décidé de créer un Référentiel de compétences intégrant tous les aspects essentiels du métier de prestataire cyber de premier niveau (sécurisation, maintien en conditions opérationnelles et sécurité et de la remédiation). L'objectif est d'accompagner la montée en compétences des prestataires informatiques sur le sujet de la cybersécurité.



<https://www.expertcyber.fr>

Publication d'un guide cybersécurité dédié aux PME et TPE avec Bpifrance

Afin d'accompagner les entreprises face au risque de cyberattaques, Cybermalveillance.gouv.fr et Bpifrance, filiale du groupe Caisse des Dépôts, ont publié en mai 2021 un guide cybersécurité dédié aux TPE, PME et ETI. Pratique et pédagogique, ce support propose des recommandations concrètes d'experts, des témoignages d'entrepreneurs et des récits de victimes. On y trouve également une présentation détaillée des principales attaques et de leurs caractéristiques, ainsi qu'un plan d'action à mettre en place en cas d'atteinte, décrivant les étapes importantes pour reprendre l'activité.



<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/cybermalveillancegouvfr-bpifrance-guide-pme-tpe>

Lancement du dispositif Alerte Cyber



Afin de protéger les entreprises de campagnes de cyberattaques massives, un dispositif d'alertes de cybersécurité a été élaboré par Cybermalveillance.gouv.fr, le MEDEF et l'ANSSI, avec la CPME, l'U2P, le réseau des CCI-CMA et l'AMF. Lancé officiellement en juillet 2021, Alerte Cyber détaille la nature de la menace et les risques encourus par l'entreprise, permettant à toute entreprise française d'être informée à temps pour prendre les mesures lui permettant de se protéger ou de gérer une crise. En un an, 8 alertes Cyber ont permis de prévenir les organisations françaises. Fort de son succès, le dispositif Alerte Cyber va prochainement être élargi à d'autres cibles.

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/cedric-o-dispositif-alerte-entreprises-incident-cyber>



Au cœur
de l'action Cyber

I.M.M.U.N.I.T.É. Cyber, un questionnaire pour sensibiliser les élus à la cybersécurité

En partenariat étroit avec l'AMF et Cybermalveillance.gouv.fr, la Gendarmerie nationale a développé une offre de diagnostic cyber simplifié au profit des collectivités. Reposant sur 9 questions simples, son objectif est de sensibiliser les élus aux enjeux de la cybersécurité en les aidant à mieux appréhender les risques qu'ils encourent. Le projet leur permet ainsi d'auto-évaluer leur capacité à se prémunir et à réagir à une cyberattaque, en leur proposant si nécessaire un accompagnement. L'évaluation a été adressée par l'AMF à ses 34 000 adhérents en septembre 2021.

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/immunte-cyber-questionnaire-sensibiliser-elus-cybersecurite>



Publication d'une édition spéciale des Incollables®

Pour aider les parents à sensibiliser leurs enfants aux dangers d'Internet, l'Association e-Enfance/3018 et Cybermalveillance.gouv.fr ont imaginé en octobre 2021 une édition spéciale des Incollables® *Deviens un super-héros du Net*. Destiné aux élèves de primaire et à leurs parents, le célèbre éventail regroupe 84 questions avec différents niveaux de difficulté pour tester ses connaissances sur les usages numériques, la sécurité en ligne, les dangers potentiels et les bons réflexes à adopter. Le jeu éducatif aborde ainsi différents thèmes pour développer des usages citoyens permettant aux jeunes d'évoluer dans une société connectée et responsable.

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/edition-speciale-incollables>

Enquête à destination des collectivités de moins de 3 500 habitants

Les collectivités constituent une cible particulièrement exposée aux cybermenaces. Pour mieux comprendre leurs usages numériques, identifier leurs besoins et ainsi leur apporter des réponses utiles et concrètes, Cybermalveillance.gouv.fr a mené une étude auprès des collectivités de moins de 3 500 habitants, qui représentent 91 % des communes en France. Publiés en mai 2022, les résultats de l'étude indiquent que ces publics sont peu informés et qu'ils sous-estiment l'importance du risque cyber. Par ailleurs, l'étude met en lumière de véritables freins à la sécurité numérique. Fort de ce constat, et afin d'accompagner les collectivités dans leur appréhension de la cybersécurité, Cybermalveillance.gouv.fr a réalisé une campagne de sensibilisation sous forme de vidéos inspirées des fables de Jean de La Fontaine pour lever ces barrières, un guide juridique en collaboration avec la CNIL et une *Méthode clé en main* à destination des agents des collectivités coéditée avec l'AMF.

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/etude-cybersecurite-collectivites-moins-de-3500-habitants>



Module Assistance Cyber en Ligne

Afin de rendre accessible au plus grand nombre son service de diagnostic et d'assistance aux victimes, Cybermalveillance.gouv.fr a lancé en juin 2022 *Assistance Cyber en Ligne*. Grâce à un module dynamique intégrable dans n'importe quelle page d'un site Internet, tout utilisateur victime d'une cybermalveillance peut accéder à un diagnostic en ligne directement depuis le site ayant intégré le service. Il peut alors, s'il le souhaite, accéder à des conseils personnalisés sur Cybermalveillance.gouv.fr et se mettre en relation avec un professionnel en cybersécurité référencé sur la plateforme. À ce jour, plus de 100 modules ont été adoptés par des marques françaises.

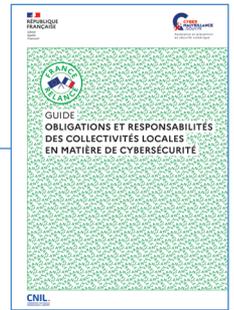
<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/assistance-cyber-en-ligne>



Publication d'un guide sur les obligations et les responsabilités des collectivités locales en matière de cybersécurité

Suite à la parution des résultats de l'enquête à destination des collectivités de moins de 3500 habitants, Cybermalveillance.gouv.fr a rédigé, en collaboration avec la CNIL, un guide relatif à leurs obligations et à leurs responsabilités en matière de cybersécurité. Publié en juillet 2022, ce guide a pour objectif d'informer les élus locaux et les agents territoriaux quant aux obligations liées à la protection des données personnelles, la mise en œuvre des téléservices locaux et l'hébergement des données de santé. Il rappelle également les différents types de responsabilités juridiques auxquels sont exposés les collectivités locales et leurs établissements publics en cas de cyberattaques et/ou de dommages liés à la responsabilité administrative, la responsabilité civile et la responsabilité pénale.

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/cybermalveillance-gouv-fr-et-la-cnil-publient-un-guide-sur-les-obligations-et-les-responsabilites-des-collectivites-locales-en-matiere-de-cybersecurite>



Lancement du Cyber Guide Famille et du Cyber Quiz Famille

90 % des sollicitations en ligne sur sa plateforme proviennent du grand public. C'est pourquoi Cybermalveillance.gouv.fr et ses membres ont décidé de lancer un guide pédagogique spécialement dédié aux parents et aux enfants pour les sensibiliser aux risques numériques et aux bonnes pratiques, et les accompagner dans leurs gestes quotidiens. Pour compléter ce guide pédagogique paru en septembre 2022, Cybermalveillance.gouv.fr et ses membres ont également lancé en octobre 2022 le *Cyber Quiz Famille*: un jeu-concours destiné à faciliter le dialogue autour de la cybersécurité au sein du foyer.

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/cyber-guide-famille-cybersecurite>



Méthode clé en main et outils de sensibilisation des agents des collectivités

L'étude menée par Cybermalveillance.gouv.fr auprès des collectivités de moins de 3500 habitants met en exergue leur faible préparation vis-à-vis de l'enjeu cyber. Fort de ces constats, Cybermalveillance.gouv.fr a souhaité, en partenariat avec l'AMF et des présidents d'intercommunalité, proposer à chaque collectivité une méthodologie *clé en main*, pour sensibiliser l'ensemble des agents, composée à la fois d'une approche théorique et pragmatique avec une proposition de plan d'action concrète et facilement réalisable, ainsi qu'un ensemble d'outils et de contenus pédagogiques dédiés. L'objectif de cette prévention? Responsabiliser, préparer et former les agents pour être plus fort face au risque cyber.

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/cybersecurite-methode-cle-sensibiliser-agents-collectivites>



ET DEMAIN ?

LA VISION DES MEMBRES DE CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

À quoi devra ressembler Cybermalveillance.gouv.fr demain et que peut-on lui souhaiter pour les prochaines années à venir ? Voici les réponses de ses membres à ces questions.

« Une véritable plateforme de référence d'utilité publique »

Benoît Ampeau

Directeur Partenariats et Innovation

AFNIC

afnic

Cybermalveillance.gouv.fr constitue une véritable plateforme de référence d'utilité publique pour réduire les risques de sécurité qui pèsent sur les particuliers, les TPE-PME et les collectivités. Nous lui souhaitons de poursuivre sur sa lancée car les enjeux de sécurité numérique et de confiance sont essentiels. Cybermalveillance.gouv.fr illustre un modèle de gouvernance particulièrement efficient qui fédère une large communauté de partenaires issus de tous horizons au service d'une mission d'intérêt général. En seulement 5 ans, le bilan des actions menées est impressionnant.



« Le but dans 5 ans ? Que chaque Français puisse naturellement aller sur le site Internet Cybermalveillance.gouv.fr quand il a un problème »

Guillaume Poupard

Directeur Général

ANSSI

Le fait d'avoir une plateforme unique qui permette d'être mis en contact avec des prestataires compétents et qui apporte des réponses claires, rassurantes et opérationnelles, est formidable. Avec de plus en plus d'attaques, il faudra être capable de rassurer nos concitoyens, les TPE, les PME... Sa notoriété augmente mais c'est le 100 % qu'il faut viser. Le but dans 5 ans ? Que chaque Français puisse naturellement aller sur le site Internet Cybermalveillance.gouv.fr quand il a un problème.

« Diversifier ses missions, intensifier les travaux et accroître sa notoriété »

Thierry Jouan

Délégué Général Adjoint

Avicca

avicca

Notre association a été créée il y a 40 ans. Nous avons connu le plan câble, la téléphonie mobile, la fibre optique et aujourd'hui les réseaux pour l'éducation et les territoires intelligents. Ce que nous pouvons souhaiter à Cybermalveillance.gouv.fr, c'est de diversifier ses missions, d'intensifier les travaux et d'accroître sa notoriété vis-à-vis de tous ses publics, entreprises, particuliers et collectivités.

« Cybermalveillance.gouv.fr : un sujet d'urgence nationale »

François Charbonnier

Investisseur Cybersécurité et Confiance Numérique
Banque des Territoires



Comme toute structure qui arrive sur un sujet qui n'est pas spécialement simple, que tous ne sont pas prêts à entendre, c'est délicat. Le résultat nous a pleinement convaincus, aussi bien au niveau des livrables que de toutes les actions menées, et c'est pour cela que nous allons devenir des membres fidèles de Cybermalveillance.gouv.fr. Il y a énormément de défis, nous lui souhaitons de continuer sur la même rampe de lancement et d'avoir les moyens pour pouvoir les accomplir et faire progresser les collectivités, les PME, les TPE et tous les territoires sur ce sujet d'urgence nationale.

« Que tous les Français connaissent Cybermalveillance.gouv.fr »



Stéphane Volant
Président
CDSE

Pour les années à venir, je souhaite à Cybermalveillance.gouv.fr d'acquérir la notoriété de *Bison Futé* créé il y a 30 ans, i. e. que tous les Français connaissent Cybermalveillance.gouv.fr pour s'appuyer sur ses conseils pour appréhender une crise ou la gérer en temps réel. Et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que je lui souhaite un joyeux anniversaire et que j'aimerais encore plus le faire dans 50 ans !

« Une contribution cruciale face aux menaces »

Laurent Degré
Directeur Général
Cisco France



La contribution de Cybermalveillance.gouv.fr est absolument cruciale pour s'assurer que nos TPE, nos PME, mais aussi le grand public, soient armés face aux menaces. Je lui souhaite de continuer à stimuler, à fédérer cet environnement et d'accélérer les partenariats publics / privés.

« Un accompagnement rapide d'une grande utilité »



Antoine Trillard
Président
CoTer Numérique

Cybermalveillance.gouv.fr est très active depuis sa création. Son action d'accompagnement rapide en cas d'attaque ou suspectée est d'une grande utilité. Malheureusement les cyberattaques ne sont pas près de disparaître. Aussi, au vu des réalisations de ces dernières années, je leur souhaite de continuer sur ce même rythme et avec ce même engagement pour la sécurité numérique de tous.



Au cœur
de l'action Cyber

ET DEMAIN ?

LA VISION DES MEMBRES DE CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR



« Une écoute et une proximité »

Bertrand Pailhès

Directeur des technologies et de l'innovation

CNIL

Cybermalveillance.gouv.fr c'est d'abord une écoute pour les publics TPE, particuliers et collectivités. C'est aussi des conseils, comme le guide que nous avons coédité à ses côtés cette année, et une proximité pour répondre au mieux au besoin de ses 3 publics. Nous lui souhaitons de continuer à grandir et à développer ses services et son efficacité face à la cyber.

« Cybermalveillance.gouv.fr: une action 100 % utile et nécessaire »

Emmanuel Vivé

Président

Déclic



L'action de Cybermalveillance.gouv.fr est 100 % utile et nécessaire, parce que la sensibilisation est la première action à mener, et aujourd'hui, grâce à ses actions, nous pouvons sensibiliser l'ensemble des publics. Je ne suis pas sûr que ce soit une bonne nouvelle de souhaiter un bon avenir à Cybermalveillance.gouv.fr, parce que cela sous-entend que la problématique soit toujours persistante. Cependant, soyons réalistes: nous allons avoir besoin de Cybermalveillance.gouv.fr les prochaines années!

« Cybermalveillance.gouv.fr est un ange gardien »

Benoît Tabaka

Secrétaire Général

Google France



Aujourd'hui le numérique fait partie de la vie de tous les jours; il y a un enjeu très fort de sécuriser un espace et nous ne pouvons le faire qu'ensemble. Cybermalveillance.gouv.fr est un ange gardien et va à la fois nous accompagner, nous donner des conseils et nous guider sur le bon chemin, vis-à-vis des familles, des TPE, des collectivités pour nous permettre de lutter contre la menace Cyber.

« Un organisme extrêmement utile et très dynamique »

Christian Poyau

Coprésident de la Commission Mutations Technologiques et Impacts Sociétaux

MEDEF



Cybermalveillance.gouv.fr est un organisme extrêmement utile et très dynamique, qui couvre l'ensemble du territoire et mérite d'être encore plus reconnu. Nous serons à ses côtés pour alerter, informer et faire le lien avec les entreprises françaises. Je suis persuadé que son développement est nécessaire et indispensable; il nous sera très utile dans les années à venir.

« Rassurer les entreprises et les accompagner au mieux dans leur dynamique de numérisation »

Aurélien Palix

Sous-Directeur Réseaux et Usages Numériques
Ministère de l'Économie et des Finances
et de la Souveraineté industrielle et numérique



Nous ne pouvons que féliciter les équipes pour le chemin parcouru : en 5 ans, Cybermalveillance.gouv.fr a trouvé sa place, est parvenue à se faire connaître et à faire croître son audience de manière significative. Nous lui souhaitons 5 ans de plus avec une croissance toujours aussi forte pour continuer de rassurer les entreprises et pouvoir les accompagner au mieux dans cette dynamique de numérisation importante pour notre économie. Le ministère est prêt à les accompagner et à renforcer les synergies avec ses dispositifs, notamment France Num. Nous lui souhaitons longue vie!



« Le service public chevillé au corps »

Michel Cadic

Délégué Ministériel Adjoint
Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer

Il faut saluer la capacité de cette start-up, qui a le service public chevillé au corps, de travailler en écosystème. Les menaces liées au numérique ne pourront que s'accroître à mesure que les usages se développent. Il faut donc que Cybermalveillance.gouv.fr conserve sa capacité d'aider à améliorer la résilience de la population. Le futur 17Cyber qui sera mis en œuvre dès 2023 sera un outil clé pour réussir l'accompagnement des publics de Cybermalveillance.gouv.fr.

« Encore plus de visibilité et d'impact »

Jean-Yves Grasset

National Security Officer
Microsoft



Quand je vois le chemin accompli depuis 5 ans, je ne peux que féliciter l'équipe de Cybermalveillance.gouv.fr pour ses actions et lui souhaiter de continuer dans ce sens pour encore plus de visibilité et d'impact.



« Grandir en taille »

Edouard Geffray

Directeur Général de l'enseignement scolaire
Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

La principale menace concerne les élèves et ce que fait Cybermalveillance.gouv.fr avec nous, c'est, de la sensibilisation [...] – telle qu'un guide qui va être intégré dans notre programme de lutte contre le cyberharcèlement. Nous lui souhaitons de grandir en taille, de grandir en action, d'être encore plus efficace.

ET DEMAIN ?

LA VISION DES MEMBRES
DE CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

« Une cause nationale »

Gilles Berthelot

Directeur Sécurité Numérique
Groupe SNCF



Cybermalveillance est une cause nationale, qui, tout comme la sécurité routière, doit toucher tous les publics, du citoyen aux collectivités et aux entreprises quelle que soit leur taille. 5 ans, c'est l'âge de la maturité. Il faut mesurer le chemin parcouru en termes de cybervigilance et de prise de conscience qui a pu être inculquée aux salariés et aux citoyens. Nous ne pouvons que lui souhaiter de renforcer son action et ses campagnes, avec toujours plus de partenaires !



STORMSHIELD

« Une action essentielle »

Pierre-Yves Hentzen

Président
Stormshield

L'action de Cybermalveillance.gouv.fr est essentielle notamment pour apporter une réponse aux profils les plus vulnérables, face à la menace cyber, et le label ExpertCyber créé permet, quant à lui, d'apporter une vraie réponse sur le terrain aux victimes. Je félicite les équipes pour le chemin parcouru en 5 ans et leur donne rendez-vous pour les 10 ans, avec toujours plus de partenaires de confiance pour les aider dans cette mission.

« Une contribution extrêmement importante »

Alain Bazot

Président
UFC-Que Choisir



Cybermalveillance.gouv.fr, c'est une contribution extrêmement importante au développement de la culture de gestion du risque, qui fait beaucoup défaut en France. Ce que nous lui souhaitons, ce n'est pas seulement de la pérennité, mais surtout du développement, une plus grande visibilité, une plus grande notoriété, avec des moyens renforcés pour tenir une place centrale dans la société du numérique.

ET DEMAIN ?

LA VISION DE JÉRÔME NOTIN,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

Depuis 5 ans, le dispositif [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) a largement démontré sa capacité à répondre au besoin d'assistance, de sensibilisation et d'observation de la menace. Témoins les nombreuses déclarations et encouragements de ses membres et surtout les **8 millions de visiteurs** qui ont sollicité l'accompagnement de [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr), dont près de la moitié en 2022. Et pourtant, si notre démarche a fait ses preuves et s'ancre peu à peu dans l'esprit des Français, il reste encore beaucoup à accomplir pour répondre aux enjeux de demain.

Face à l'évolution et à l'adaptation des cybermenaces, plus que jamais, [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) continuera d'observer, d'informer et de responsabiliser particuliers, entreprises et collectivités, au travers d'actions de prévention concrètes et pragmatiques pour les protéger.

Face au passage au 100 % numérique de la société et à la nécessaire transformation numérique des organisations, [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) sera un allié incontournable pour accompagner ses publics tant sur le volet humain que technique pour leur permettre à la fois d'acquérir les bons réflexes tout en élevant leur niveau en cybersécurité.

Face à la pénurie de compétences, [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) veillera à fédérer les acteurs de la filière pour mieux identifier les prestataires, contribuer à faire reconnaître leur expertise et les aider à monter en compétences cyber.

Ainsi, face aux enjeux de demain, et fort de la position centrale acquise au sein de l'écosystème Cyber et de sa légitimité auprès des autorités gouvernementales, [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) aura un rôle déterminant dans la conduite de projets de cybersécurité nationaux ambitieux, telles que la future solution de lutte contre les arnaques, récemment dévoilée par le Ministre du numérique Jean-Noël Barrot, ou encore dans la mise en place de l'équivalent numérique du 17Cyber, qui permettra d'assister encore mieux les victimes de cybermalveillance.

Autant de projets qui renforceront l'empreinte du dispositif auprès de l'ensemble de ses parties prenantes et qui s'inscrivent pleinement dans sa démarche d'intérêt public, **au cœur de l'action; autant de projets et d'efforts qui feront demain de [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr), le premier réflexe Cyber de tous les Français.**

Pour poursuivre notre démarche dans le même élan et répondre à cet enjeu sociétal avec le même succès rencontré depuis ces 5 premières années, nous aurons besoin, aux côtés de l'équipe du GIP pleinement mobilisée, du soutien de cette communauté étendue de la cybersécurité qui nous est si chère.

Merci pour votre engagement sincère auprès de [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) depuis 5 ans, et pour les années à venir.

FAITS ET CHIFFRES CLÉS

Depuis la création du dispositif, Cybermalveillance.gouv.fr c'est :



Plus de **8 000 000**
DE VISITEURS
en audience cumulée



Plus de **500** **CONSEILS**
personnalisés



Plus de **600 000**
DEMANDES D'ASSISTANCE
sur la plateforme



Plus de **50**
CYBERMALVEILLANCES
identifiées et traitées



56 MEMBRES DU DISPOSITIF
entités publiques et privées



Plus de **400** **INTERVENTIONS**



15 AGENTS du GIP ACYMA



Plus de **5 500**
RETOMBÉES PRESSE

Sur les réseaux sociaux,
Cybermalveillance.gouv.fr c'est :

Et en 2022,
Cybermalveillance.gouv.fr c'est :



Près de **100 000**
ABONNÉS sur LinkedIn



106 MODULES
ASSISTANCE CYBER EN LIGNE
intégrés sur des sites tiers



Près de **45 000**
ABONNÉS sur Twitter



1 200 PRESTATAIRES
de services référencés



Près de **30 000**
ABONNÉS sur Facebook



200 LABELLISÉS
ExpertCyber

REMERCIEMENTS

Cybermalveillance.gouv.fr remercie celles et ceux qui ont apporté leur témoignage pour célébrer les 5 ans du dispositif. Il tient également à remercier les membres, partenaires et nombreux relais qui soutiennent et contribuent à ses missions d'intérêt général, au rayonnement du dispositif et à la sensibilisation de tous les publics.

Ses membres publics

- Première Ministre (ANSSI);
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique;
- Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer;
- Ministère de la Justice;
- Ministère des Armées;
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Ses membres privés

Aéma Groupe, **AFCDP** (Association française des correspondants à la protection des données à caractère personnel), **AFNIC** (Association française pour le nommage Internet en coopération), **ANCT** (Agence Nationale de la cohésion des territoires), **AMF** (Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité), **Atempo**, **Avicca** (Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel), **Banque des Territoires** (groupe Caisse des Dépôts), **Bouygues Telecom**, **CCR** (Caisse centrale de réassurance), **CCI France** (Chambre de Commerce et d'Industrie), **CDSE** (Club des directeurs de sécurité des entreprises), **CESIN** (Club des Experts de la Sécurité de l'Information et du Numérique), **Cinov Numérique**, **CISCO**, **CLCV** (Association Consommation, Logement et Cadre de Vie), **Club EBIOs**, **CLUSIF** (Club de la sécurité de l'information français), **CNIL** (Commission nationale de l'informatique et des libertés), **CNLL** (Union des entreprises du logiciel libre et du numérique ouvert), **CoTer Numérique**, **Covéa**, **CPME** (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises), **e-Enfance/3018**, **ESET**, **Fédération Déclic**, **Fédération EBEN** (Fédération des Entreprises du Bureau et du Numérique), **FEVAD** (Fédération du e-commerce et de la vente à distance), **France Assureurs**, **France Victimes**, **Google France**, **INC** (Institut National de la Consommation), **Institut des Actuaire**s, **Kaspersky**, **La Poste Groupe**, **MAIF** (Mutuelle assurance des instituteurs de France), **MEDEF** (Mouvement des entreprises de France), **Microsoft France**, **Neufelize OBC**, **Numeum**, **Orange Cyberdefense**, **Palo Alto Networks**, **Région Pays de la Loire**, **Régions de France**, **Signal Spam**, **SNCF**, **Stormshield**, **U2P** (Union des entreprises de proximité), **UFC-Que Choisir**.



5
ANS

Au cœur
de l'action Cyber

WWW.CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR